

Assemblée Générale du 29 janvier 2022

Rapport Moral 2020/2021



La saison 2020-2021 à la MJC a été marquée par plusieurs événements :

La crise sanitaire liée à la pandémie de COVID 19 qui nous a encore une fois obligé à nous adapter très souvent et qui a donc donné lieu à :

- Une AG en visio : afin de maintenir l'expression de la démocratie au sein de l'association
- Une évaluation quasiment au jour le jour des possibilités pour permettre une continuité des activités hebdomadaires : à distance pour la plupart des activités « adultes » et en face à face dès que cela a été possible et plus particulièrement pour nos adhérents enfants.
- L'annulation pour la 2e année du festival de cirque.
- L'organisation de 3 sessions de spectacle de cirque en plein air au sein de la ville avec 1000 spectateurs au total
- La tenue de la fête de la MJC avec le plaisir de retrouver nos jeunes sur les planches pour de la musique, de la danse et du théâtre entre autres.
- Finalement : un retour du spectacle vivant et du « vivre ensemble » malgré la situation.
- La reprise des « ateliers parents-enfants » à partir de mars avec la participation à la semaine carnavalesque au sein de la MJC
- L'avancée du projet « EVS » avec la collaboration de la mairie : un diagnostic participatif fait par Guy SAWADOGO, stagiaire que vous avez pu croiser à la MJC lors de cette saison.

Des remerciements particuliers :

- Vous, chers adhérents : pour votre soutien qui est sans faille. Il s'est notamment révélé par un taux de remboursement inférieur à ce qui avait été estimé. C'est vraiment vous qui faites de la MJC ce qu'elle est !
Passez à l'action et rejoignez le CA afin de partager vos idées, vos envies et votre énergie !
- Les bénévoles : ceux qui sont au Conseil d'Administration pour leur implication forte dans toutes les problématiques rencontrées. Et les autres, ceux qui sont venus donner un coup de main pour une journée, une heure ou une action : de vrais moments de partages et de vivre ensemble. L'association, c'est aussi le moyen de s'impliquer et de donner un sens à ses actions.
- La mairie de Fontaines Saint Martin: ce partenaire incontournable s'est montré très soutenant cette année sur la gestion de la crise sanitaire. De plus, il y a eu un travail important de collaboration sur le projet de l'obtention de l'agrément Espace de Vie Sociale, mais aussi sur un aspect plus politique avec la mise en place d'une convention d'objectifs triennale.
- L'équipe administrative et l'ensemble des animateurs : pour leurs capacités d'adaptation, leur disponibilité, leur écoute.
- L'équipe du réseau des MJC R2AS qui est d'une aide précieuse en temps de crise sur la veille juridique et sur la mutualisation de bonnes pratiques

Au nom du Conseil d'administration, je voulais aussi remercier des personnes en particulier :

- Laetitia MOURGUES : une personne extraordinaire qui a été un rayon de soleil pour tous pendant ses années à l'accueil de la MJC et qui aujourd'hui ensoleille le quotidien de nombreux enfants.
- Nathan DECOLLE et Guy SAWADOGO : qui, grâce à leurs implications et leurs disponibilités ont participé au bon fonctionnement de la MJC durant cette saison

Rapport Moral 2020-2021

- Christelle BERGER : sa présence depuis 30 ans au sein de l'équipe de l'école de musique permet à beaucoup de personnes, (enfant et adulte) d'apprendre à s'exprimer avec la musique et le piano, en toute bienveillance et en respectant le rythme de chacun. C'est assez rare, dans ce monde où la course à l'excellence est la norme.
- Méline VIOIX : Après 10 ans passés à la MJC à exercer ses multiples talents, Méline poursuit son parcours professionnel vers de nouveaux horizons. Nous lui souhaitons le meilleur pour la suite.

La saison 2021/2022 à débiter depuis septembre avec une reprise complète et en présence de toutes les activités et les projets qui continuent d'avancer :

Malgré les remous et l'évolution de la situation sanitaire, l'ensemble de l'équipe poursuit ses efforts pour préserver la continuité des activités en présentiel, tout en garantissant la sécurité des salariés et des adhérents et en respectant les obligations et restrictions imposées.

L'obtention de l'agrément pour l'EVS et la création d'un poste d'animation de vie social nous permettra notamment de continuer à proposer et diversifier les propositions d'actions dans et hors les murs.

La MJC poursuivra également la construction d'actions fédératrices impliquant les habitants et les partenaires associatifs du territoire dans le cadre par exemple du projet Carnaval qui devrait se tenir en mars 2022.

La MJC est votre association. Merci d'être présents à son Assemblée Générale pour avancer ensemble. Cette association vous ressemble et vous rassemble dans le respect de chacun.

Bénédicte Mercier, Présidente